



Le lundi 1er juillet 2024

Le Principal

Aux parents d'élèves de 6°, 5° 4°, 3°

## Collège d'Apogoti

LePrincipal

n° 000/2020

BP 4156

**98839 DUMBEA** 

Téléphone 27 79 00

Courriel: principal.9830698s @ac-noumea.nc



Chers parents d'élèves,

Dans la situation difficile que nous connaissons toutes et tous, l'ensemble de la communauté éducative du collège Apogoti a travaillé activement pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions de sécurité et de tranquillité.

Le collège Apogoti est un lieu d'apprentissage qui doit rester calme et neutre. Notre priorité est le maintien d'un climat scolaire apaisé dans lequel doivent se réinstaller des relations de confiance. Cela s'accompagne de l'instauration d'un cadre de bien-être avec le souci de la réussite scolaire de tous les enfants.

Pour cela, nous avons besoin de vous et devons travailler ensemble sur les conditions de cette reprise.

Nous attendons le <u>retour de tous les élèves du collège Apogoti pour le MERCREDI 3</u>
<u>JUILLET selon leur emploi du temps habituel, en dehors de la dernière heure de cours (de 15 h à 16 h) qui sera supprimée de l'emploi du temps jusqu'au vendredi 12 iuillet inclus.</u>

Ainsi, jusqu'au 12 JUILLET inclus, les élèves termineront leur journée de classe au plus tard à 15h.

Les élèves demi-pensionnaires prendront leur repas à la cantine.

Dans un souci de sécurité, <u>à l'entrée de l'établissement</u>, il sera systématiquement demandé aux élèves de :

- Présenter le carnet de correspondance
- Ouvrir le sac et d'en présenter le contenu

Nous vous invitons à rappeler clairement à votre enfant que l'école est un lieu d'apprentissage et qu'il doit respecter les règles nécessaires au vivre ensemble, le règlement intérieur et s'engager plus particulièrement à :

- Ne pas avoir un comportement ou des propos provocateurs, vindicatifs ou hostiles susceptibles de blesser l'autre et d'être une entrave au bon climat scolaire;
- Ne pas porter d'objet ou de vêtement qui exprime des convictions politiques ;
- Ne pas participer ou provoquer des regroupements au sein de l'établissement
- Ne pas avoir d'objets dangereux sur lui
- Ne pas porter de couvre-chef (chapeau, capuche)
- Se présenter avec une tenue correcte
- Les chaussures de sécurité sont interdites.
- Eteindre son téléphone portable avant d'entrer dans l'enceinte du collège. Tout élève surpris avec un téléphone portable en fonctionnement, devra le remettre à la direction qui convoquera ensuite ses parents au collège pour lui remettre l'objet confisqué par ses soins.

En cas de refus de l'un de ces principes ou de menace avérée contre l'ordre et la sécurité aux abords ou au sein de l'établissement, le chef d'établissement, en vertu de l'article 26 alinéa 10 du code des Etablissements Publics d'Enseignement de Nouvelle-Calédonie (EPENC), pourra interdire à votre enfant l'accès à l'établissement.

Ensemble, parents et communauté éducative, nous avons le devoir d'accompagner au mieux les conditions de la reprise pour offrir à chaque enfant la poursuite d'une scolarité réussie, dans un cadre sécurisé.

Pour cela, l'école doit rester un espace de neutralité et de respect mutuel. De même, le règlement intérieur de l'établissement doit être respecté par toutes et tous.

Nous vous remercions pour votre attention et votre soutien dans l'intérêt de tous les enfants de la Nouvelle-Calédonie.



Mr Raynaud Directeur